



Intro ...

Les négociations protocolaires sont terminées.

Vous trouverez donc, dans ce Numéro, le texte intégral du protocole qui sera soumis à la signature du Ministre d'une part, et des Organisations Syndicales d'autre part, en fin de semaine prochaine.

D'ici là, nous vous présenterons les différentes mesures en les explicitant et en les expliquant au travers de Télégrammes et de Bulletins d'Informations et le Bureau National se réunira pour décider, en concertation avec le Conseil National, de la signature du syndicat.

Vous découvrirez dans ce texte la traduction de quelques concepts que nous avons évoqués lors de notre congrès en mars dernier : la licence d'inspecteur de surveillance (*Française tout d'abord, mais destinée à être promue, reconnue, puis adoptée par nos partenaires européens - avec application de la loi du grand-père permettant d'éviter toute obligation de repasser par le cursus qualifiant pour les agents de la DSAC concernés*), la licence d'opérateur des services de navigation aérienne (*issue des travaux du GT ESARR5 TSEEAC que nous avons obtenu*), la suppression du système « assistants de classe » (*pour que cesse ce « droit divin » de promotion à la classe supérieure exercé par les petits chefs de service*) remplacé par un système indemnitaire analogue à celui de la filière inspecteur de surveillance pour les services de la navigation aérienne ainsi que les autres services de la DGAC (progression automatique, etc.).

De même, quelques demandes anciennes de notre part ont été satisfaites : les assistants de subdivision ont, à présent, accès au CTAC (engagement pris lors de la dernière campagne d'élections en CAP) et une étude en vue d'élargir la liste des fonctions donnant accès au RTAC va être lancée et, s'il a été impossible de faire classer d'autres fonctions dans le CTAC, une réflexion est prévue, issue de la politique des basses couches, sur la reconnaissance des chefs CA et des instructeurs régionaux.

Dans un autre domaine, l'UTCAC a obtenu que les instructeurs TSEEAC de l'ENAC (contrôle aérien) puissent maintenir leur licence valide et conserver leur ISQ.

Sur le plan statutaire, une nouvelle grille indiciaire pour le corps des TSEEAC, permettant un gain moyen de chacun d'entre eux de l'ordre de 25 - 30 points d'indice (pour chaque échelon de chaque grade) et dont l'indice terminal sera porté de 646 à 702 brut est également inscrite dans ce texte.

La création d'un corps d'Ingénieurs, Cadres et experts (ICEAC) terminant par un grade fonctionnel HEA (le GRAF) où seront placés les IEEAC et qui sera accessible aux IESSA, Attachés et CTAC sous certaines conditions a également été obtenue.

La gestion des emplois fonctionnels va être améliorée par l'introduction d'un mécanisme permettant aux agents concernés de passer d'un emploi fonctionnel à l'emploi fonctionnel supérieur sous condition d'ancienneté. etc, etc.

Le texte intégral est dans ce numéro ... Bonne lecture !

DERNIERE MINUTE : Le diplôme de Technicien Supérieur de l'Aviation (TSA) inscrit au Registre National de la Certification Professionnelles

L'arrêté du 12 juillet 2010 portant enregistrement au RNCP a été publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 et l'inscription du diplôme de TSA y figure au niveau III.

Il s'agit d'une première étape, la formation initiale des TSEEAC à 3 ans et débouchant sur l'obtention d'une Licence du LMD étant en cours de construction au sein d'un GT mené par SDRH et associant l'ENAC.

Le protocole DGAC (dans ce N°) prévoit d'ailleurs, à notre demande, une étude relative au corps des TSEEAC visant au relèvement du niveau de recrutement (la plupart des candidats entrent, d'ores et déjà, dans le corps avec un niveau nettement au dessus du BAC), L'UTCAC demandait que le corps des TSEEAC, atypique, soit classé dans la catégorie A de la Fonction Publique, mais n'y est pas parvenu sur cette négociation, même si une nouvelle grille indiciaire pour l'ensemble du corps va être construite, consacrant l'atypisme de notre corps, notamment vis-à-vis de la catégorie B.

L'UTCAC continuera (nous avons dû le réaffirmer récemment suite aux attaques de certaines DS) de faire progresser le corps des TSEEAC dans son ensemble et dans sa diversité.

Ecouter

Défendre

Informier